



CERTIFICAT D'INITIATION A LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

COMMUNIQUE DE LANCEMENT

1^{ère} édition

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) lance la première édition du Certificat d'Initiation à la Propriété Intellectuelle (CIPI), ex-Formation Intermédiaire en Propriété Intellectuelle (FIPI). La formation se déroulera du 05 au 17 novembre 2025 à l'Académie de Propriété Intellectuelle Denis EKANI (APIDE) de l'OAPI à Yaoundé (Cameroun).

Objectif

Permettre aux participants de s'initier au système de propriété de propriété intellectuelle de l'OAPI.

Objectifs pédagogiques

Les participants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Maîtriser les fondamentaux du système de propriété intellectuelle ;
- Se familiariser avec les procédures des demandes de protection des créations à l'OAPI (techniques, commerciales, esthétiques) ;
- Assister, conseiller et accompagner les usagers du système de propriété industrielle dans le montage des dossiers de demandes de protection des créations ;
- Réaliser des pré-diagnostic en matière de propriété industrielle ;
- Connaître les différentes formes de violation des droits de propriété industrielle ;
- Connaître le rôle des Structures Nationales de Liaison dans la promotion du système de propriété intellectuelle ;
- Exploiter le système de dépôts en ligne mis en place par l'OAPI.

Public concerné

Personnel de l'OAPI et des SNL, collaborateurs de cabinets de mandataires, magistrats, greffiers, huissiers de justice, chercheurs, universitaires, personnel des structures de valorisation, responsables d'incubateurs/accélérateurs etc...

Conditions d'éligibilité à la formation

Pour être admis à la formation, les candidats doivent être titulaires d'au moins d'un Brevet de Technicien Supérieur ou d'un Diplôme d'études universitaire générales (bac+2) ou avoir validé la 2^{ème} année universitaire.

Des bourses couvrant les frais d'inscription, de transport aérien et de séjour à Yaoundé seront offertes par l'OAPI.

Des places seront également disponibles pour les candidats remplissant les conditions de candidature et ayant manifesté leur intérêt à payer les frais de formation d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA et à se prendre en charge.

Inscription

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- un formulaire de demande d'admission dûment rempli disponible sur le site Internet indiqué ci-dessous ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- les copies certifiées des diplômes. Les candidats devront présenter les originaux des diplômes dès leur arrivée à Yaoundé ;
- une lettre de recommandation émanant du supérieur hiérarchique du candidat ;
- une lettre de motivation du candidat ;
- un engagement écrit et signé du candidat indiquant qu'il peut se prendre en charge au cas où il ne serait pas boursier ;
- un engagement écrit et signé du candidat indiquant qu'il suivra l'ensemble des enseignements de façon assidue et ponctuelle.

Les dossiers de candidatures doivent parvenir à l'OAPI au plus tard, le 21 octobre 2025 à travers la plateforme dédiée à cet effet sur le site de l'Organisation au lien suivant : <https://online.forms.app/oapi-file/cipi>

Contacts :

Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani (APIDE)

BP : 887 Yaoundé (Cameroun)

Tél. (237) 222 20 57 67 / 222 20 57 00

Fax : (237) 222 20 57 27 / 222 20 57 21

E-mail : apide@oapi.int